

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE (CAEDS)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°095 : RELATIF A LA PROPOSITION DE LOI PORTANT
ACCORD DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE
TRANSITION POUR L'ORGANISATION DES ASSISES
NATIONALES

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) par le député **Ousmane DIALLO**, rapporteur.

Avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 23 avril de 15 heures 15 minutes à 16 heures 15 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Daniel ZOUNGRANA, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur la proposition de loi portant accord de l'Assemblée législative de transition pour l'organisation des assises nationales.

Auparavant, la CAEDS, saisie pour avis a tenu, le lundi 22 avril 2024 une séance d'appropriation sur ladite proposition de loi de 09 heures 15 minutes à 11 heures 15 minutes. A cette occasion, le député Ousmane DIALLO a été désigné rapporteur pour prendre part aux travaux de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le lundi 22 et le mardi 23 avril 2024, sous la présidence des députés Lassina GUITI et Yaya SANOU, respectivement Président et Vice-président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, les autres Commissions générales, saisies pour avis, étaient représentées ainsi qu'il suit :

- la Commission du développement durable (CDD) par le député Kalifa KABRE ;
- la Commission des finances et du budget (COMFIB) par le député Drissa SANOGO ;
- la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par les députés Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA et Abdoulaye SAWADOGO.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la CAGIDH,
- appréciation et avis de la CAEDS.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA CAGIDH

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition des auteurs de la proposition de loi,
- débat général.

I-1. Audition des auteurs de la proposition de loi

Les auteurs étaient représentés par des Présidents des Groupes constitués que sont :

- Sibiri COULIBALY, Président du Groupe constitué « Forces de défense et sécurité » ;
- Pawindé Edouard SAVADOGO, Président du Groupe constitué « Parlementaires désignés par le Chef de l'Etat » ;
- Yentema Arnaud TINDANO, Président du Groupe constitué « Partis politiques » ;
- Boureima TRAORE, Président du Groupe constitué « Forces vives des régions ».

Ils étaient accompagnés de trois assistants et deux secrétaires des Groupes constitués.

Les auteurs de la proposition de loi ont présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification ;
- présentation de la proposition de loi.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la CAGIDH.

I-2. Débat général

Au terme de l'exposé des auteurs de la proposition de loi, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions qui ont porté, entre autres, sur :

- les motivations de l'initiative de l'Assemblée législative de transition visant la convocation des assises nationales ;
- l'éventuelle consultation du Conseil constitutionnel sur l'initiative de la présente autorisation de convocation des assises nationales en vue de la révision de la Charte de la Transition ;
- les raisons de l'accord de l'Assemblée législative de transition donné au Gouvernement au lieu d'une simple invitation à convoquer des assises nationales ;

- les raisons de cette initiative pour la convocation des assises nationales à l'approche de la fin de la Transition ;
- la compétence de l'Assemblée législative de transition à interpréter les dispositions de la Constitution et de la Charte de la Transition au-delà de la compétence du Conseil constitutionnel ;
- le fondement de l'accord de l'Assemblée législative de transition sans aucune saisine officielle du Gouvernement ;
- les risques éventuels d'incompréhension de la présente initiative de l'Assemblée législative de transition par les forces vives ;
- le respect de la procédure d'examen des propositions de loi tel que défini à l'article 97, alinéa 5 de la Constitution ;
- la disponibilité d'un bilan, à ce jour, de la conduite de la Transition qui justifierait une délibération des assises nationales sur la suite à donner à la Transition ;
- la pertinence des exemples malien et tchadien et l'opportunité de les évoquer dans l'exposé des motifs.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen de la proposition de loi et analyse du compte rendu fait par le député rapporteur, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) estime que l'adoption de la proposition de loi permettra de convoquer et tenir les assises nationales.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption de la présente proposition de loi.

Ouagadougou, le 23 avril 2024

Le Président



Daniel ZOUNGRANA

Le Rapporteur



Ousmane DIALLO

LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	ZOUNGRANA Daniel	FDS	Président
2.	TRAORE Thomas	PP	Vice-président
3.	SAWADOGO Moussa	FVR	2 ^e secrétaire
4.	TRAORE Boureima	FVR	Membre
5.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
6.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	OSC	Membre
7.	DIALLO Ousmane	PP	Membre
8.	BAKO Wilfried Prosper	PP	Membre
9.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre
10.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	JUSTIFICATION
1.	THIOMBIANO Y. Fayçal Harold	FDS	CEP
2.	GANSONRE Marc Bertin	OSC	CEP
3.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	CEP
4.	SOMA Abdoulaye	PP	Absent

LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	BAKYONO/BAYALA Estelle	Administrateur parlementaire
3.	BAMOGO Jérôme	Administrateur parlementaire
4.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
5.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Assistante de direction